

# AVIS PUBLIC

---

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, qu'en vertu de l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, concernant le contenu du calendrier des séances du conseil :

QUE les séances ordinaires du conseil municipal de 2021 seront modifiées de la façon suivante :

<b>Calendrier actuel</b>	<b>Modification</b>
Mardi 7 septembre 2021	Mardi 14 septembre 2021
Mardi 2 novembre 2021	Mardi 16 novembre 2021
Mardi 7 décembre 2021	Mardi 14 décembre 2021

DONNÉ À DUNHAM, CE ONZIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE VINGT ET UN.



---

**Maxime Boissonneault**, Adm.A, CRHA, OMA, DMA  
Greffier